

**Maître Anne SEVIN**, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis,  
demeurant 9 bis avenue de la République, 93250 VILLEMOMBLE - **Tél. : 01 48 55 10 88**

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES le MARDI 7 DECEMBRE 2021 à 13 H 30**

---

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire  
desdites audiences (salle 1), **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier situé **à NEUILLY-PLAISANCE (93)**

78 avenue du Président Roosevelt et 43 rue Faidherbe

Cadastré section C numéro 1055 pour une surface de 00 hectare 10 ares 40 centiares

Et plus précisément au **78 avenue du Président Roosevelt**

**UN LOGEMENT**  
Lot numéro 70 : Escalier C, au troisième étage, **UN LOGEMENT** de face porte droite numéro 76 composé d'une  
entrée, d'un séjour, d'une cuisine et d'une salle d'eau avec w.-c., selon procès-verbal de description dressé le 6 avril 2021 par  
Maître Alexandre BONED, Huissier de Justice au RAINCY (93).

**Superficie Privative Totale** (Loi Carrez) : **18,85 m<sup>2</sup>** - Avec les 57/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des P.C.G.

Lot numéro 185 : Escalier C, au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 54 - Avec le 1/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des P.C.G.

► Les lieux sont OCCUPES

---

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE 78 AVENUE DU PRESIDENT ROOSEVELT à NEUILLY PLAISANCE (93360)**, représenté par son syndic, la société TRANSIM 93, Société à Responsabilité Limitée au capital de 16.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 399 739 127, dont le siège social est sis à NEUILLY-SUR-MARNE (93330), Résidence Carnot, 1 avenue du Général-de-Gaulle, représenté par son gérant domicilié en cette qualité audit siège.

Dûment habilité en vertu d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 7 avril 2016.

Ayant pour Avocat Maître Anne SEVIN, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis

---

**MISE A PRIX : 10.000 Euros** (Dix mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY

---

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant  
de 3.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères

Fait et rédigé à VILLEMOMBLE (93), le 28 octobre 2021. Signé : Maître Anne SEVIN

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, où il a été déposé sous la Référence  
Greffe 21/03712

- A **Maître Anne SEVIN**, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant  
9 bis avenue de la République, 93250 VILLEMOMBLE - **Tél. : 01 48 55 10 88** - Sur le site « **avoventes.fr** »

**Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2021 DE 9 H 30 À 10 H 30**